

Paris, le 7 septembre 2012

Les représentants des organisations syndicales  
du CT DDI

à

Serge LASVIGNES  
Secrétaire Général du Gouvernement  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons pris connaissance du compte-rendu de la réunion interministérielle du 27 juillet dernier consacrée à l'examen de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Cette réunion avait pour objectif de tracer de nouvelles perspectives d'organisation des DDI et des préfectures en lançant, avant la fin 2012, deux expérimentations dans deux régions différentes, la mutualisation des effectifs des DDI et des préfectures consacrés aux fonctions support d'une part et le regroupement sur un programme budgétaire unique de tous les emplois des DDI et des préfectures d'autre part. En outre, le regroupement budgétaire va impliquer aussi le niveau régional et pas seulement départemental.

Nous tenons à vous faire part de notre plus vif mécontentement quant à la méthode utilisée qui met nos organisations syndicales devant le fait accompli au mépris du dialogue social et avant même que nous ne soyons destinataires de l'audit sur la RGPP . Dans l'attente d'une information préalable, nos organisations syndicales rappellent qu'elles se sont toujours opposées à la RGPP.

Cette démarche va à l'encontre des propos du premier ministre lorsqu'il affirme sa volonté d'instaurer un climat de confiance et un dialogue constructif avec les organisations syndicales, en s'appuyant sur un diagnostic partagé sur les chantiers conduits par l'ancienne majorité.

C'est pourquoi, Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement, nous vous demandons une réunion rapide d'éclaircissement avant la tenue du CT DDI.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement, l'expression de nos sentiments très respectueux.

pour la CGT  
Patrick HALLINGER

Pour la CFDT  
Colette ANDRE

pour FO  
Laurent JANVIER

pour l'UNSA  
Philippe COSTA